



Location matériel

Membre

Nom : _____

Prénom : _____

Matériel

Matériel	Tarif	Date de sortie	Date de retour
Gant et tenue - U6 à U14 (veste, pantalon, sous-cuirasse)	30 Fr		
Gant et tenue - U17+ (veste, pantalon, sous-cuirasse)	50 Fr		
Masque - U6 à U14	20 Fr		
Masque - U17+	50 Fr		
Épée et fil de corps	10 Fr		
	Signature

Confirmation

Le membre du club est responsable de l'équipement loué et de son entretien jusqu'à restitution au Maître d'armes qui fera le bilan de la location. Tout matériel manquant ou endommagé sera facturé.

La restitution de l'équipement aura lieu au plus tard la dernière semaine de la saison. Les tenues sont rendues lavées. Sans nouvelles du membre à compter du 15 juillet de l'année en cours, le matériel est alors manquant et sera facturé.

Fait à _____ le: __ / __ / 20__

Signature :

Signature du représentant légal :

Remplacement

Si, en cours d'utilisation, une fermeture éclair, un scratch, une bretelle, une couture (etc.) devait s'endommager, le remplacement ou réparation de l'élément concerné est de la responsabilité du membre.

Consigne d'entretien des tenues d'escrime

L'équipement doit être lavé au minimum à chaque période de vacances, généralement toutes les 2 à 4 semaines selon l'utilisation.

Pensez à toujours sortir la tenue de votre sac une fois rentré chez vous pour que la transpiration ne l'altère surtout si elle se trouve au même endroit que l'épée (risque de rouille sur la tenue).

Attention, gardez à l'esprit qu'ils sont confectionnés en tissus techniques et qu'il ne faut **JAMAIS** utiliser **d'adoucissant** (abîme les fibres spécifiques), **d'eau de javel** (abîme les fibres et jaunie le tissu) ou **de sèche-linge** (abîme les fibres et les élastiques).



Nettoyer à l'eau chaude au maximum à 40 °C, uniquement avec des produits nettoyants neutres et des habits clairs.



Ne pas nettoyer avec des détergents agressifs ou des produits blanchissants.



Séchage en machine interdit.



Ne pas repasser.



Pas de nettoyage à sec (chimique).